

« PARLONS - EN »

Trimestriel - Décembre 2002, janvier, février 2003 - N° 13

*des données
différentes...*



Une année particulière...

Le 3 décembre 2001, le Conseil l'Union européenne a proclamé 2003 "Année européenne des personnes handicapées". Nous voici donc au cœur d'un événement exceptionnel ! 365 jours durant, partout en Europe, diverses manifestations seront organisées et de nombreuses initiatives verront le jour afin de sensibiliser au handicap... Petit aperçu de ce qu'il en sera en Wallonie...

Dans la perspective de cette Année 2003, le Ministre wallon des Affaires sociales et de la Santé, Thierry DETIENNE, en collaboration avec le Conseil consultatif wallon des personnes handicapées (CCWPH) et l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH), a créé le **Comité wallon de coordination de l'Année 2003** lequel est composé de représentants des trois partenaires.

En août 2002, ce Comité a lancé un appel à projets dont les trente-cinq lauréats sont aujourd'hui connus (vous en trouverez la liste sur les sites <http://detienne.wallonie.be> et <http://www.awiph.be>), et a pris l'initiative de créer "<http://www.2003enwallonie.be>", un agenda en ligne interactif où chaque organisateur peut enregistrer lui-même, et donc mieux faire connaître, ses événements, ses activités, etc., mais où il peut également susciter les échanges d'expériences, voire les synergies avec d'autres opérateurs.

2003 et la Région...

A côté des multiples manifestations et initiatives qui naîtront ça et là, 2003 sera aussi l'occasion de faire le **bilan** et de dessiner les perspectives d'**évolution future**, aussi bien en matière d'accueil et d'hébergement des personnes handicapées, d'emploi et de formation, d'aide individuelle, qu'en matière d'accessibilité des personnes moins valides aux espaces publics, aux bâtiments et aux services.

Plusieurs rendez-vous sont d'ores et déjà programmés dans ce but :

- La **Région wallonne** ayant choisi d'axer cette année 2003 sur le thème de

l'accessibilité, le Gouvernement wallon communiquera, dans les semaines à venir, l'inventaire de ses réalisations et actions en cours en la matière, et annoncera les objectifs qu'il compte poursuivre tout au long de cette année et à l'avenir.

- La deuxième édition de la **Semaine pour l'emploi et la formation des personnes handicapées** se déroulera du 10 au 16 novembre 2003. Cette semaine sera l'occasion d'aborder de nombreuses questions émaillant les réalités du secteur. Quelques exemples : l'emploi protégé et l'emploi ordinaire dans les secteurs privé et public, la formation spécifique et l'intégration dans les dispositifs destinés aux demandeurs d'emploi valides, le contrat de travail et les autres formes d'activités apparentées au travail, etc. En amorce de cette semaine, fruit d'un partenariat avec l'AWIPH et le CCWPH, des actions de sensibilisation sont, dès à présent, programmées lors des quatre prochains salons du Service d'Information sur les Etudes et les Professions (SIEP) à Namur, Liège, Tournai et La Louvière.

- Un **forum thématique** sur les conditions de vie des **personnes handicapées vivant dans des pays du Sud** moins nantis que les nôtres sera organisé et permettra des échanges d'idées et, pourquoi pas, des échanges de personnes afin que nous puissions tous élargir nos angles de vue et enrichir nos perspectives.



SOMMAIRE

Une année particulière...	p.1
Services	pp.2-4
Formation - Emploi	p.4
Aides techniques	pp.5-6
Interview	p.5
Coup d'oeil sur...	p.6
Un nouveau regard sur le 7e art	p.6
Adresses Internet	p.7
Agenda	p.7
Centre de documentation	p.8

EDITO

Sensibiliser le grand public aux droits des personnes handicapées et encourager la réflexion, la discussion et l'action sur les mesures nécessaires à la promotion de l'égalité des chances, tel est l'objectif de cette année 2003 proclamée "Année européenne des personnes handicapées" par l'Union européenne.

Si les progrès réalisés en la matière existent bel et bien, les personnes handicapées de l'ensemble de l'Union (on en compte quelque 38 millions) rencontrent encore de trop nombreux obstacles pour suivre un enseignement, trouver un emploi, accéder aux bâtiments et aux lieux publics, aux moyens de transports, etc.

En participant à cet événement d'envergure, notre Agence poursuit sa mission de sensibilisation aux problématiques rencontrées au quotidien par les personnes moins valides et continue d'œuvrer pour une véritable intégration des personnes handicapées dans notre société.

Tous ensemble, nous pourrons faire en sorte que chacun d'entre nous, quel que soit son handicap, soit citoyen européen à part entière...

G. ROVILLARD
Administrateur général de l'AWIPH.

...La recherche de solutions adaptées

(suite de la page 1)

• Enfin, un forum sur les évolutions souhaitables ou possibles de l'offre et de la demande de services ou de prestations aux personnes handicapées, à moyen et long terme, se tiendra également cette année. Parmi les thèmes qui y seront abordés: le mode de subventionnement des services, les services dits "article 29", les pratiques alternatives aux services agréés et subventionnés, les perspectives en matière de services ambulatoires, le budget personnalisé, les personnes handicapées ayant des troubles du comportement, le vieillissement des personnes handicapées, etc.

"Tous à bord !"

Tous à bord !, c'est le slogan choisi par l'Europe pour synthétiser l'esprit de "l'événement 2003". Plus concrètement, ce slogan évoque le passage d'un bus, créé spécialement pour l'occasion et décoré aux couleurs de l'Année européenne des personnes handicapées, qui sillonnera l'ensemble des pays concernés. Ce véhicule, son podium et les animations qui lui seront associées, arriveront à Bruxelles le 21 juillet 2003, puis feront halte à Namur (23/07), à Arlon (24/07), à Liège (28/07), à Charleroi (29/07), à Tournai (30/07) et, sous réserve, à Mons (25 ou 26/07).

Tous à bord ! symbolise aussi l'optique dans laquelle se sont placés, chez nous, des organisateurs d'événements culturels "grand public" en décidant de s'associer à l'Année européenne des personnes handicapées. En offrant un spectacle particulier, un accueil spécifique ou une accessibilité accrue, le Festival du Rire de Rochefort et les Francofolies de Spa, par exemple, annoncent des éditions "Tous à bord !", bien plus qu'auparavant en tout cas et, espérons-le, pour longtemps !

Preuve, ou début de preuve, que si l'engagement de chacun d'entre nous, comme celui de la société dans son ensemble, doit assurément s'étendre bien au-delà d'une période déterminée, cette année offre une occasion privilégiée de susciter, à travers de multiples actions, une prise de conscience pouvant conduire à des changements durables.

Pour plus d'informations sur l'Année européenne des personnes handicapées :

Comité wallon de coordination c/o

Cabinet du Ministre des Affaires Sociales et de la Santé de la Région wallonne
4, rue des brigades d'Irlande, 5100 Jambes
Tél. : 081/323.411 - Fax : 081/323.429
Courriel : 2003@detienne.gov.wallonie.be



SUR LE NET

<http://www.eypd2003.org>

Site officiel de l'Année européenne des personnes handicapées

www.2003enwallonie.be

Agenda des événements en wallonie

SERVICES

« Après la famille... La 2ème Base »

Selon un rapport réalisé par la Fondation Roi Baudouin en 1995, l'autisme atteint, à des degrés divers, quelque 25 personnes sur 10 000. Ses causes sont multiples et encore mal connues, mais les recherches décèlent de plus en plus de particularités génétiques, métaboliques, neurologiques, etc. L'autisme apparaît dès la petite enfance et se manifeste par des troubles de la socialisation, de la communication, et par une gamme d'intérêts restreinte.

Dans 75 à 80% des cas, il est associé à une déficience intellectuelle, et il est donc illusoire de croire qu'en "trouvant la clé de l'autisme", on pourra permettre à la personne de fonctionner "normalement". L'autisme est présent tout au long de la vie, et nécessite une éducation particulière et un accompagnement individualisé grâce auxquels la personne autiste pourra évoluer positivement et vivre une vie aussi épanouissante que possible.

Née en 1995 de la collaboration de parents et de professionnels, la 2ème Base a pour objectif de répondre à quelques-uns des besoins des familles de personnes autistes. "C'est une maison d'accueil temporaire créée pour accueillir des personnes présentant de l'autisme afin de donner l'occasion à leurs familles d'avoir des moments de répit tout en permettant aux personnes accueillies d'exercer des activités qui leur sont adaptées", explique Raymond LEROY, président de l'association.

Deux week-ends par mois et lors des vacances scolaires, l'asbl accueille donc, pour de courts séjours, des enfants, adolescents et adultes autistes, ou présentant une déficience mentale ou des troubles du comportement. Ce service permet ainsi aux familles d'être en relation avec des personnes acceptant leur enfant, d'offrir à ce dernier l'occasion de développer des compétences sociales dans un milieu ouvert, d'avoir du temps à consacrer aux frères et sœurs, et de pouvoir se retrouver en couple ou entre amis.

Durant son séjour à la 2ème Base, chaque personne autiste est accompagnée par un bénévole formé et encadré par des organisateurs ayant une expérience dans cet accompagnement spécifique. Un programme individualisé permet à la personne accueillie de s'occuper en fonction de



ses possibilités et des souhaits de la famille ou de l'institution. "Nous souhaitons développer au maximum ses potentialités et sa socialisation", précise Raymond LEROY ; "pour cela, nous organisons de nombreuses activités qui sont autant d'occasion de rencontres avec soi et avec l'autre".

Depuis le 1er septembre dernier, l'association reçoit, du Cabinet du Ministre wallon des Affaires sociales et de la Santé, Thierry DETIENNE, une subvention qui lui a permis d'engager, pour un an, un professionnel à mi-temps chargé de gérer le projet.

Par ailleurs, depuis maintenant deux ans, un autre service a vu le jour au sein de l'asbl : le SOMI, le Service d'Observation et de Mise au point d'Intervention. L'idée de créer cette structure est née d'une constatation : "parmi les personnes autistes, il en existe une partie qu'il est très difficile de prendre en charge, tant à domicile qu'en institution", explique le président de l'asbl. Le SOMI s'adresse aux personnes autistes ou handicapées mentales présentant des troubles du comportement, et vise à comprendre pourquoi certaines d'entre elles agressent les autres ou s'agressent elles-mêmes, détruisent ce qui les entoure, etc.

Après avoir observé la personne dans son milieu habituel, après avoir rencontré sa famille ou l'équipe éducative de l'établissement qui l'accueille, les comportements à problèmes de la personne autiste ou handicapée mentale sont observés et analysés au cours de deux séjours résidentiels de cinq jours consécutifs. Des pistes d'intervention pour une meilleure prise en charge sont alors proposées à la famille ou aux encadrants.

Le projet SOMI de l'association, qui travaille en collaboration avec les professionnels du SUSA, est également soutenu par le Cabinet du Ministre Thierry DETIENNE.

A travers ses deux services, la 2ème Base prévient l'épuisement familial et contribue au maintien de la personne autiste dans son milieu naturel dans des conditions satisfaisantes pour tous. En cela, l'asbl constitue un soutien non négligeable...

PARLONS - EN

Journal d'information de l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH)

Service Communication :

21, rue de la Riveline - 6061 Montignies/Sur/Sambre (Charleroi) - Tél. : 071/205.740-728 - Fax : 071/205.104 - Courriel : scom@awiph.be - Site : <http://www.awiph.be>

Editeur responsable : Georges ROVILLARD

Coordinatrice et rédactrice : Sabrina FORONCELLI

Ont également collaboré à ce numéro : Stéphanie DE WINT, Francis ESSER, Benoît FLANDRE, Roland GAUVRY, Natacha LOREZ, Murielle MERTENS, Françoise ROCRELLE.

Mise en page : Microscript - Tél.: 02-213 00 00

Impression : Nevada/Nimifi - Tél.: 02-526 01 50

ROUTAGE : Atelier Cambier - Tél.: 071/35.98.10

Les jeunes des services d'accueil et d'hébergement sous la loupe

Le 4 février dernier se tenait une réunion d'évaluation qualitative de la première phase d'une étude sur les jeunes placés en services d'accueil et d'hébergement. Le but de cette étude : mettre en évidence des éléments indiquant le type et l'importance des interventions à réaliser pour ces jeunes. L'Agence serait alors en mesure de proposer les critères réglementaires permettant de répartir plus équitablement le subventionnement des services d'accueil et d'hébergement pour jeunes.

L'un des objectifs spécifiques du contrat de gestion signé entre le Gouvernement wallon et le Comité de gestion de l'Agence est de "recentrer l'action sur les missions essentielles et en faveur des personnes handicapées présentant une limitation importante de leurs capacités d'intégration sociale ou professionnelle".

Depuis maintenant deux ans, plusieurs stratégies sont mises en œuvre afin de poursuivre cet objectif. Elles portent sur les différentes étapes du processus conduisant à l'admission d'une personne dans un service agréé, c'est-à-dire sur :

- l'orientation de la personne et de son entourage, et l'aide à la formulation d'une demande ;
- l'éligibilité aux interventions spécifiques subventionnées par l'Agence et la décision d'octroi de principe ;
- les priorités d'accès effectif à un service déterminé ;
- l'entrée dans un service, la mise au point après quelques mois du projet d'intervention et la décision visant la modulation du subventionnement du service.

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de gestion, un sous-comité de pilotage spécifique appelé sous-comité "Critères" a été créé, d'une part, afin de redéfinir les critères d'éligibilité pour chaque type d'intervention et, d'autre part, afin de déterminer des caractéristiques permettant de moduler le subventionnement dans les domaines d'intervention où cela s'avère prioritaire. En juillet 2001, le sous-comité « Critères » estimait que cette seconde action devait être considérée comme prioritaire en ce qui concerne l'accueil et l'hébergement des jeunes classés en "140", c'est-à-dire "atteints de troubles caractériels, présentant un état névrotique ou prépsychotique et nécessitant une éducation appropriée".

En effet, alors que la subvention forfaitaire annuelle accordée par l'Agence pour l'accueil d'un jeune présentant une autre déficience s'échelonne par paliers en fonction de l'intensité de la déficience ou de l'âge, il n'existe pour les jeunes classés en "140", de loin la population bénéficiaire la plus nombreuse, qu'un seul tarif quel que soit le handicap...

C'est ainsi qu'en octobre 2001, un groupe de travail, regroupant des représentants de l'administration centrale et des agents des bureaux régionaux, des experts et des représentants du terrain ainsi que deux membres délégués par le sous-comité de pilotage "Critères" a été mis sur pied.

A la recherche d'un outil d'évaluation

Les travaux du groupe se sont échelonnés sur plusieurs mois et ont abouti à des propositions qu'il a été décidé de tester sur un échantillon de dix-neuf services pour jeunes.

Les propositions formulées par le groupe de travail sur les jeunes placés en services d'accueil et d'hébergement reposent sur l'hypothèse selon laquelle il est possible de mettre en évidence certaines caractéristiques individuelles qui peuvent constituer de bons indicateurs du type et de l'importance des interventions à réaliser par l'encadrement des services.

Toutes les catégories de déficiences seront prises en compte. En effet, non seulement les services accueillent, en majorité, une population mixte de caractériels et de déficients mentaux, mais le groupe de travail s'est prononcé en faveur de critères de modulation du subventionnement basés, non plus sur la déficience, mais bien sur le profil et l'intensité des interventions nécessaires.

L'étude comporte deux phases d'évaluation. La première, coordonnée par l'Administration, a commencé en septembre 2002 pour se terminer en février de cette année. Au cours de cette phase, chaque jeune a été évalué par un couple d'évaluateurs composé d'un agent du bureau régional et d'un membre du personnel du service. Il s'agissait d'évaluer les caractéristiques individuelles, les comportements et les trajectoires des jeunes aujourd'hui accueillis ou hébergés.

Une réunion d'évaluation qualitative de cette première phase vient de se tenir. Elle a permis de mettre en évidence la pertinence relative des grilles utilisées et les conditions à mettre en œuvre afin de garantir un recueil d'informations de qualité.

La deuxième phase, menée par le Centre pour la Formation et l'Intervention Psychosociologiques (CFIP), consultant récemment choisi par l'AWIPH, a débuté en janvier 2003. Elle vise à mettre au point, pré-tester et expérimenter une grille d'évaluation des interventions spécifiques réalisées sur le terrain pour les jeunes faisant partie de l'échantillon observé. Les interventions seront évaluées par un membre de l'Inspection pédagogique et par l'équipe de chaque service sollicité.

Les résultats obtenus au cours des deux phases d'évaluation seront analysés de façon à mesurer les corrélations éventuelles entre les bilans de caractéristiques individuelles et les évaluations d'interventions réalisées. Le traitement et l'analyse de ces résultats seront également confiés au CFIP et supervisés par M. BONAMI, professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université Catholique de Louvain (UCL).

Administration, groupe de travail, services sollicités et consultant partagent tous le souci de garantir un travail qui respecte les principes de rigueur et de confidentialité des données ainsi qu'une bonne communication entre les différents acteurs concernés.

Les travaux devraient se terminer fin juin 2003. Il appartiendra ensuite aux décideurs d'apprécier dans quelle mesure les outils proposés sont jugés satisfaisants. Si l'étude leur paraît concluante à cet égard, il s'agira alors de définir les modalités de modulation du subventionnement qui seraient retenues.

On peut cependant déjà affirmer qu'une adaptation de la réglementation, si elle a lieu, ne pourra avoir qu'un impact progressif et que la modulation ne pourra en elle-même que déboucher sur une répartition plus équitable de l'enveloppe disponible pour le secteur de l'accueil et de l'hébergement des jeunes.

EN BREF...

La conception peut nous faciliter la vie

Quelque 200 produits, associant les thèmes du design et des handicaps, sont exposés jusqu'au 28 février au Palais des Académies de Bruxelles. Ces produits, disponibles sur le marché suédois et, pour certains d'entre eux, sur le marché belge, sont présentés dans le cadre de deux expositions organisées par l'Ambassade de Suède en collaboration avec le Service public fédéral belge Sécurité sociale.

Comme l'illustre la première exposition, *Design for everybody*, nous pouvons tous, que l'on soit valide ou handicapé, utiliser et apprécier des objets et du mobilier qui soient à la fois fonctionnels et beaux. La seconde exposition, *Fun for challenged kids*, vise, quant à elle, à sensibiliser le public aux outils et au matériel didactique dont les enfants et adolescents handicapés ont besoin. Cette exposition, interactive, mettra en scène la vie quotidienne de ces derniers en mettant l'accent sur l'indispensable accessibilité.

Les expositions sont gratuites et accessibles jusqu'au 28 février 2003 au Palais des Académies, rue Ducale 1, 1000 Bruxelles. Elles sont ouvertes tous les jours, du lundi au vendredi de 10 à 16h30 et le samedi et dimanche de 12 à 16h.

Pour plus d'informations, contacter Mme Gunnel VAN GELDER (Tél.: 02/289.57.93 - Fax: 02/289.57.90).

L'Entente continue sur sa lancée !

Créée au début des années septante, l'Entente Carolorégienne pour l'Intégration de la Personne Handicapée (ECIPH) fête, cette année, son trentième anniversaire. Une célébration amplement méritée si l'on juge le chemin parcouru par cette association qui n'a cessé de soutenir les efforts de personnes encore trop souvent reléguées en marge de notre société.

Constituant l'aboutissement d'une démarche menée par quelques personnalités de la région carolorégienne souhaitant favoriser l'intégration de la personne handicapée par le sport et les loisirs adaptés, l'asbl a évolué, au fil des années, parallèlement à la mise en œuvre progressive d'une politique globale d'intégration des personnes handicapées en Région wallonne.

Au départ, l'objectif de l'ECIPH était l'organisation, à Charleroi, des Championnats nationaux omnisports pour personnes handicapées de 1972. La démarche s'est poursuivie par la création, quelques années



plus tard, d'un centre social, culturel et sportif pour personnes handicapées.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, une salle omnisports – située au 1 A, rue de l'Ancre, à Charleroi – accueille près de trente clubs et associations membres. Ces derniers pratiquent une vingtaine de sports adaptés parmi lesquels l'athlétisme, le basket, le football, le tennis, le tir à air comprimé ainsi que diverses activités culturelles.

L'asbl organise également des conférences-débats sur des thèmes liés au handicap et publie, chaque trimestre, L'Entente, un journal qui ouvre ses colonnes tant aux professionnels qu'aux lecteurs handicapés. Enfin, des manifestations culturelles et festives, à l'occasion de la Journée européenne de la personne handicapée par exemple, sont l'occasion pour les membres de l'ECIPH d'offrir à un public toujours ravi des spectacles haut en couleurs et de nombreuses animations organisées dans le cadre d'ateliers interactifs.

L'objectif de l'association pour cette décen-

nie nouvelle : poursuivre sur sa lancée tout en œuvrant pour renforcer la solidarité existante. Cela passera notamment par la recherche de nouveaux partenariats tant dans le secteur public que privé. Depuis le début des années nonante, la Ville de Charleroi constitue l'un des principaux partenaires de l'ECIPH aux côtés de l'AWIPH, de la Région wallonne, de la Province du Hainaut ou encore de la Ville de Fontaine-l'Évêque.

Souhaitons à l'Entente une bonne continuation !

ENTENTE CAROLOREGIENNE POUR L'INTEGRATION DE LA PERSONNE HANDICAPEE (ECIPH)

Personne de contact : Jean-Pierre HOSDAIN (secrétaire)
Adresse : 1 A, rue de l'Ancre
7000 Charleroi
Tél. : 071/32.82.70
Fax : 071/51.54.40
Site : <http://www.ententecarolo.be>

FORMATION – EMPLOI

Un nouvel arrêté pour les entreprises de travail adapté

Le 7 novembre 2002, le Gouvernement wallon a adopté un nouvel arrêté relatif aux conditions auxquelles les entreprises de travail adapté sont agréées et subventionnées. Cet arrêté est entré en vigueur ce 1er janvier 2003 et a été publié au Moniteur belge en date du 7 janvier 2003.

Trois objectifs principaux ont motivé la préparation de ce nouveau texte : la simplification administrative, la maîtrise budgétaire et l'introduction de nouvelles mesures qualitatives. Ces dernières ont été inspirées par les conclusions de la table ronde sur le thème des entreprises de travail adapté organisée de juin 2000 à mai 2001.

Les nouvelles mesures qualitatives reprises dans le nouvel arrêté sont les suivantes :

- le pôle social des ETA sera renforcé par l'engagement obligatoire d'un travailleur social au moins à mi-temps, par la conclusion d'une convention de partenariat avec un ou plusieurs services d'accompagnement et par la mise en œuvre d'un plan de formation continuée du personnel de cadre consacré notamment à une meilleure connaissance de la personne handicapée et à son accompagnement social ;
- un dispositif de maintien destiné aux travailleurs dont les aptitudes ne correspondent plus aux exigences du poste de travail auquel ils sont occupés sera créé ;
- la priorité à l'emploi des personnes les

plus lourdement handicapées sera donnée, en réservant une extension du quota d'emplois subsidiés aux travailleurs handicapés dont le pourcentage de perte de rendement est supérieur ou égal à 70%.

Parmi les mesures de maîtrise budgétaire, il faut essentiellement retenir la redéfinition de la notion de rémunération servant de base pour le calcul des subventions. Est désormais prise en considération la rémunération brute totale majorée d'un montant forfaitaire de cotisation de sécurité sociales fixé à 18%.

Parmi les autres nouveautés apportées par l'arrêté du 7 novembre 2002, signalons encore la possibilité pour les ETA d'être gérées par une société à finalité sociale.

Signalons enfin que le calcul du pourcentage de perte de rendement des travailleurs handicapés n'a pas été modifié. Un groupe de travail doit encore remettre ses conclusions à ce sujet. En fonction de celles-ci, l'arrêté du 7 novembre 2002 fera l'objet d'une modification ultérieure.

Pour plus d'informations :

AWIPH
Personne de contact : B. FLANDRE
Tél. : 071/20.57.95
Courriel : eta@awiph.be

AIDES TECHNIQUES

Les NTIC accessibles à tous

Pour chacun d'entre nous, communiquer est un besoin vital. Pour ceux dont les sens sont altérés ou moins performants, cela l'est sans doute davantage. Lancé par l'agence conseil en économie sociale CRES, en collaboration avec l'entreprise à finalité sociale SOLICI, le projet Cybersens a pour objectif de favoriser l'accès des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) aux personnes déficientes sensorielles.

Pour ce faire, Cybersens met à leur disposition un espace multimédia équipé d'un matériel adapté moderne ainsi que l'accompagnement d'un personnel qualifié. Les personnes aveugles ou malvoyantes peuvent utiliser des outils tels qu'un logiciel d'agrandissement, un écran loupe, une barrette et une imprimante braille, etc. Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent, quant à elle, bénéficier des services d'un interprète en langue des signes.

Signalons que Cybersens est un service ouvert à tous et entièrement gratuit.

CYBERSENS

Personne de contact : Virginie DEPLUS
13, place André Nouille – 7880 Flobecq
Tél. : 068/44.59.17 – Fax : 068/44.59.15
Courriel : cybersens@swing.be

Chapeau bas Monsieur Pompilio !

Avec un nom comme le sien, Elvis POMPILIO ne pouvait être un type comme les autres. Grâce à ses chapeaux, ce modiste autodidacte, roi de la récup' et fan des puces multimillionnaire, a inscrit son patronyme en lettres d'or dans le monde de la mode et du showbiz. Mais s' il coiffe les stars et dessine des modèles pour les plus grands noms de la couture, POMPILIO n'en est pas moins un gars au cœur tendre, sensible à la différence qui nous préoccupe. Preuve à l'appui : en 2000, alors directeur artistique du magazine Tenue de ville, POMPILIO réalise un reportage photo en collaboration avec le Créahm. Le thème : la mise en scène d'artistes handicapés dans leurs personnages rêvés... En 2002, lors de la fermeture de sa boutique bruxelloise, il renouvelle l'expérience avec l'association et fait défiler quelques joyeux drilles du Créahm sur les podiums ! Un moment de pur bonheur qui a fait la part belle à l'émotion... A travers ses défilés, non seulement POMPILIO nous offre les fruits de son talent et de son travail, mais il fait aussi passer un message : ses créations sont faites pour tous, et les personnes handicapées mentales ont droit, elles aussi, à leur lot de strass et de paillettes. Mine de rien, POMPILIO nous donne une belle leçon en matière de sensibilisation... Rencontre.

Qu'évoque pour vous la différence ?

Tout et rien. Chaque personne peut porter une différence qui n'est pas forcément visible. Moi-même, je me suis toujours senti différent et j'ai souvent souhaité être comme les autres. Aujourd'hui encore... Quelle qu'elle soit, une différence peut sembler difficile à aborder, à comprendre et à accepter. La plupart du temps, elle n'est pas voulue par la personne qui la porte, mais ceux qui tentent de vivre avec leur différence parviennent finalement à comprendre beaucoup de choses... C'est un handicap d'être différent, d'aimer des choses différentes, de n'entrer dans aucun moule... Et c'est bien dommage que la société réagisse négativement face à ce qui n'est pas "conforme". Pourquoi pointer la différence du doigt ? Si les choses sont naturelles, si elles font partie de la vie, c'est qu'elles sont belles et qu'elles ont leur place parmi nous !

Qu'évoque pour vous le handicap ?

Je pense que nous ne sommes pas suffisamment confrontés au handicap. Et que nous ne sommes pas très bien éduqués en la matière ! C'est en grandissant, en vieillissant que l'on commence à s'ouvrir au handicap, à le côtoyer et à le comprendre... Mais une fois



encore, le handicap n'est pas uniquement un problème mental ou physique. Etre malheureux, ne pas réussir à vivre sa vie, c'est aussi être handicapé. Pour moi, le handicap c'est avant tout ne pas pouvoir être en adéquation avec soi-même et avec les autres...

Qu'évoque pour vous le regard ?

Lorsque je pense à "regard", je ne pense pas du tout à quelque chose de négatif, je pense à "séduction".

Et la séduction, qu'évoque-t-elle pour vous ?

Je pense que la séduction concerne tout le

monde. Nous ne voulons que cela : séduire, plaire. Ceux qui disent le contraire se mentent à eux-mêmes ! Même si nous sommes un peu mal foutus, si nous sommes mal dans notre peau, nous voulons séduire. Le matin, nous nous habillons, nous nous parfumons... c'est pour séduire ! Parfois même exagérément... La séduction entre toujours en jeu, avec n'importe qui, homme ou femme, dans n'importe quel lieu, et quoi que l'on fasse. Nous avons besoin de plaire, pour nous faire plaisir et nous valoriser dans le regard de l'autre.

La différence peut-elle séduire ?

Oui, beaucoup. Toutes les personnes qui ont défilé pour moi m'ont séduit dans leur originalité. Elles m'ont touché, quelles qu'étaient leurs différences. Dans mon travail, je veux montrer que chaque personne peut être belle, naturelle, sincère. J'ai fait défiler des personnes handicapées, mais aussi des femmes plus âgées, des gens nus, des rappeurs, des Krishna... parce que cela m'a plu. Ces personnes m'entourent et font partie intégrante de notre monde. Et, pour moi, leur valeur n'est pas fonction de leur aspect extérieur, mais de leur qualité d'être humain.

AIDES TECHNIQUES (SUITE)

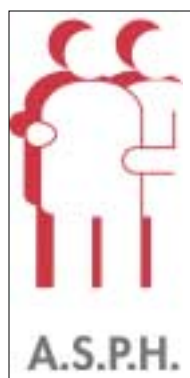
Un service... à votre service !

L'Association Socialiste de la Personne Handicapée (ASPH), en partenariat avec les Centres de Service Social de la Mutualité Socialiste et avec le soutien de l'AWIPH, vient de mettre sur pied un service d'informations et de conseils en aides techniques.

Handyinfoaménagement, c'est son nom, offre, gratuitement et à domicile, des conseils individuels relatifs aux matériels et aménagements visant l'autonomie de la personne handicapée et son intégration dans notre société. Le service informe la personne demandeuse et la guide dans ses choix en matière d'aide technique, de mobilité et d'aménagement du domicile en lui proposant des « trucs et astuces » et autres solutions pour améliorer sa qualité de vie.

Outre ces informations et ces conseils, le service mène une étude visant à analyser les perspectives de récupération et de remise en état des matériels. Il s'agit de dresser un récapitulatif des législations existantes, fédérales et régionales, qui déterminent l'octroi des matériels

selon les niveaux de compétence respectifs et de corrélés ces législations entre elles. Ceci, en vue de mettre en évidence les adéquations et les inadéquations du système. Cette étude consiste également en une prospection sur le terrain afin de relever les pratiques effectives quant aux parcours de matériels après une première utilisation. Enfin, le service tentera de définir des perspectives sur les possibilités de recyclage des matériels. Histoire que tout le monde y voie un peu plus clair...



HANDYINFOAMENAGEMENT

Personne de contact : Catherine DEVILEZ (Coordinatrice)
2, avenue des Alliés - 6000 Charleroi
Tél. : 071/66.94.52 - Fax : 071/66.92.47
Courriel : info.handyinfo@mutsoc.be

EN BREF...

Fonds Elia : nouvel appel à projets

Il y a un an, le Fonds Elia lançait son premier appel à candidature « Accès et découverte. Pour un tourisme de découverte accessible à tous ». L'objectif de ce partenariat entre l'entreprise Elia, gestionnaire du réseau électrique belge à haute tension, et la Fondation Roi Baudouin : soutenir des projets qui permettent aux personnes à mobilité réduite de découvrir, plus facilement et à leur rythme, la nature et le patrimoine de la Belgique. C'est ainsi qu'en 2002, pas moins de douze initiatives ont été sélectionnées par un jury d'experts indépendants et soutenues financièrement.

Cette année, le Fonds Elia redouble de générosité. Ce n'est plus 75 000 EUR mais bien 150 000 EUR qui seront redistribués entre les différents projets qui se seront distingués par leur qualité et leur originalité. Le nouvel appel à candidatures sera lancé dans le courant du mois de mars 2003. Les dossiers devront être introduits auprès de la Fondation Roi Baudouin pour le 15 mai 2003 au plus tard. Pour plus d'informations, contactez Mme Lisbet DE RIJCK (Tél. : 02/549.02.65).

COUP D'ŒIL SUR...

La remise des prix de l'appel à projets de l'année européenne 2003



Quelque 35 initiatives sur une centaine de dossiers reçus suite à l'appel à projets lancé par le Cabinet du Ministre DETIENNE, l'AWIPH et le CCWPH dans le cadre de l'année européenne 2003 ont été sélectionnées. Lors d'une grande soirée organisée le 2 décembre dernier au Palais des congrès de Liège, les associations primées ont reçu un label de qualité pour leurs projets et bénéficieront prochainement d'un soutien financier pour les mettre en œuvre. Quelques exemples parmi les initiatives retenues : "Abracadabramalfoutus : spectacle de marionnettes" de l'asbl Passe-muraille, "Apprentissage au déplacement en vélo adapté et cuistax" du Centre de jour Jean Thewis ou encore "Développement d'un service de transport adapté" de la Ville de Verviers. Nous tenons à remercier les nombreux participants d'avoir répondu présents à cet appel. Merci à tous pour votre enthousiasme et votre créativité !

La 11e Rencontre Européenne "Les Sourds et l'Image / L'Image des Sourds"



Depuis 1992, cette manifestation est organisée annuellement dans le cadre du Festival International du Film Indépendant de Bruxelles par le Centre Multimédia en collaboration avec le Centre Francophone de la Langue des Signes (CFLS) et le Centre Média Sourds. Le rendez-vous de cette année, qui a eu lieu le 9 novembre dernier, à Bruxelles, a rassemblé un public nombreux autour d'un thème directement lié aux problèmes rencontrés par les personnes sourdes ou malentendantes dans leur vie quotidienne : la langue des signes (LS). La LS universelle, l'évolution de la LS francophone en Belgique, la transmission de la LS aux enfants sont les principaux points qui ont été abordés par plusieurs conférenciers au cours de la journée. Celle-ci s'est terminée sur la compétition spéciale "La création filmée des sourds", compétition de films et vidéos réalisés par des cinéastes sourds. Le Prix Regard 2002 a été remis, cette année, au Ministre wallon des Affaires sociales et de la Santé, Thierry DETIENNE, pour ses nombreuses actions en faveur des personnes sourdes ou malentendantes.

Un nouveau regard sur le 7e art

"Rendre une parcelle de lumière à ceux qui sont plongés dans une nuit sans fin", c'est l'objectif que l'Œuvre Nationale Les Amis des Aveugles s'est assignée dès sa création en 1885. Pour mener à bien cette mission, l'association a développé de nombreuses activités visant à offrir à la personne présentant une déficience visuelle les moyens d'une véritable intégration.

Si l'asbl s'attache principalement à accroître l'autonomie de la personne aveugle ou malvoyante dans sa vie quotidienne, elle tente également de lui favoriser l'accès au sport et à la culture. La création d'un ciné-club accessible en est un bel exemple. Grâce à l'application de l'«audiovision», les personnes présentant une déficience visuelle peuvent accéder au septième art au même titre que les spectateurs voyants.

Née aux Etats-Unis dans les années septante, l'audiovision est une technique qui consiste à insérer des commentaires descriptifs entre les dialogues et les effets sonores d'un film. A l'origine, ces commentaires sont inscrits sur une bande-son séparée, et reçus au moyen d'écouteurs individuels. La description est réalisée par un traducteur d'images dont le rôle est de permettre à la personne aveugle ou malvoyante d'éprouver les mêmes sensations et les mêmes émotions que le spectateur voyant.

Fin des années quatre-vingt, l'invention, forte de son succès, traverse l'Atlantique et arrive en France. A l'initiative de l'Association Valentin Haüy (AVH), plusieurs salles de cinéma et de théâtre de l'Hexagone sont équipées du matériel requis : bande-son annexe, casques à infrarouge, etc. Mais si la technique est intéressante, elle reste lourde et onéreuse...

C'est la raison pour laquelle, en 1998, une équipe du Centre provincial d'enseignement spécial de Mons reprend le concept de base de l'audiovision et allège l'appareillage, rendant la séance de projection plus confortable et plus conviviale. L'innovation consiste à insérer les descriptions sur la bande-son originale et de permettre aux spectateurs aveugles et aux spectateurs voyants de regarder simultanément le même film.

Proche de l'établissement scolaire, l'Œuvre Nationale Les Amis des Aveugles lui emboîte le pas et décide de pousser le projet plus loin. En 1999, l'association, soutenue par le Fonds Jeanne et Pierre BEECKMANS et par un service club de la région, adapte un premier long métrage, "Le Jaguar" de Francis VEBER, et crée un ciné-club pour personnes aveugles ou malvoyantes.



"Nous sommes accompagnés par une personne aveugle dans le choix des nouveautés cinématographiques qui seront rendues accessibles au public aveugle ou malvoyant", explique Patricia VANDERBECQ, responsable du ciné-club ; "pour l'adaptation proprement dite, nous faisons appel à un studio d'enregistrement bruxellois et à un comédien professionnel. Celui-ci improvise les commentaires descriptifs, guidé dans son travail par la personne aveugle présente tout au long du processus de réalisation".

"Les films adaptés sont projetés tous les premiers lundis du mois, d'octobre à juin, ou à la demande", ajoute-t-elle ; "à chaque projection, un spécialiste cinématographique des Affaires culturelles de la Province du Hainaut vient présenter le film et animer le débat qui suit la projection".

A ce jour, près de vingt longs métrages ont été adaptés et diffusés au siège de l'asbl, à Ghlin, ou dans le cadre de manifestations tel que le Festival du Film d'Amour, à Mons, ou le Festival International du Film Francophone, à Namur. En février de cette année, lors du festival montois, la comédienne et actrice Alexandra VANDERNOOT a été choisie comme marraine du ciné-club. Une "petite parcelle de lumière" pour les personnes aveugles ou malvoyantes passionnées par le septième art...

ASBL ŒUVRE NATIONALE LES AMIS DES AVEUGLES

Personne de contact :
Patricia VANDERBECQ
Adresse : 39, rue de la Barrière
7011 Ghlin
Tél. : 065/40.31.00 - Fax : 065/40.31.09
Courriel : patricia.vanderbecq@busmail.net

EN BREF...

Les meilleurs amis de l'homme

Créée en 1989 à l'initiative de spécialistes en éthologie, psychologie et médecine vétérinaire, l'Association belge d'étude et d'information sur la relation homme-animal ETHOLOGIA a pour principale mission de mieux comprendre et de faire connaître les effets positifs de la présence de l'animal de compagnie aux côtés de l'homme, et d'attirer l'attention sur les responsabilités qu'entraîne cette relation privilégiée pour les maîtres et les collectivités locales. Pour plus d'informations, contactez Mme F. SION (Tél. : 02/772.73.36 - Fax : 02/771.75.35).



SUR LE NET

<http://users.skynet.be/ethologia>
Site de l'association.

AGENDA

Les événements annoncés dans cette rubrique le sont à titre purement informatif et n'engagent, en aucune manière, la responsabilité de l'AWIPH.

■ "Costumes et tissus dans les tableaux"

Visite guidée en langue des signes organisée par les Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique
Samedi 1er mars 2003 – Bruxelles
Contact : Mme M. DOM
Tél. : 02/508.33.50 – Fax : 02/508.32.32
Courriel : service.educatif@fine-arts-museum.be

■ "25ème Grand prix de la Chanson"

Manifestation organisée par l'Institut Royal Saint-Exupéry
Mercredi 12 mars 2003 – Charleroi
Contact : M. A. BROOTCORENS
Tél. : 071/51.54.65 – Fax : 071/56.03.69
Courriel : royal.stexupéry@swing.be

■ "La neurokido"

Conférence organisée par Mme Marie HAEGHENS, kinésithérapeute
Vendredi 14 mars 2003 – Ciney
Contact : Mme M. HAEGHENS
Tél. / Fax : 083/61.13.22

■ "Citoyens à part entière – Etat de la question"

Journée organisée par l'Association de parents et de personnes trisomiques 21 (APEM 21)
Samedi 22 mars 2003 – Verviers
Contact : Mme M. F. CERFONTAINE
Tél. : 087/22.88.44 – Fax : 087/22.30.22
Courriel : apem@wanadoo.be

■ "Vivre l'épilepsie"

Rencontre organisée par la Ligue Francophone Belge contre l'Epilepsie
Mardi 23 mars 2003 – Liège
Contact : Mme J. LUCAS
Tél. : 04/341.29.92 – Fax : 04/341.29.99
Courriel : ssm.clips@freebel.net

■ "Les parents épileptiques et leurs enfants : leur quotidien"

Rencontre organisée par la Ligue Francophone Belge contre l'Epilepsie
Mardi 25 mars 2003 – Bruxelles
Contact : Mme A. DISCART
Tél. : 02/344.32.63 – Fax : 02/343.68.37
Courriel : epilepsie.ifbe@skynet.be

■ "La fibromyalgie et la Ligue"

Conférence organisée par La Ligue Belge Francophone des Patients Fibromyalgiques
Mercredi 26 mars 2003 – Heuzy
Samedi 5 avril 2003 – Ottignies
Contact : Mme L. VANHAMME-DEWILDE
Tél. : 010/22.65.87 – Fax : 010/22.27.14
Courriel : ibfp@hotmail.com

■ "J'ai mal, écoute-moi. Les problèmes de l'expression émotionnelle dans l'adaptation à la douleur chronique"

Conférence organisée par La Ligue Belge Francophone des Patients Fibromyalgiques
Samedi 29 mars 2003 – Louvain-la-Neuve
Contact : Mme L. VANHAMME-DEWILDE
Tél. : 010/22.65.87 – Fax : 010/22.27.14
Courriel : ibfp@hotmail.com

■ "Réadaptation sociale et professionnelle : qu'en est-il ?"

Conférence-débat organisée par la Ligue Francophone Belge contre l'Epilepsie
Mardi 29 avril 2003 – Liège
Contact : Mme J. LUCAS
Tél. : 04/341.29.92 – Fax : 04/341.29.99
Courriel : ssm.clips@freebel.net

ADRESSES INTERNET

■ <http://www.gamah.be>

Depuis plus de vingt ans, le Groupe d'Action pour une Meilleure Accessibilité des personnes Handicapées (GAMAH) développe des actions visant à améliorer l'accessibilité des espaces publics, des bâtiments et des transports de manière à permettre aux personnes à mobilité réduite d'acquiescer le maximum d'autonomie. Deux initiatives de l'asbl : Pedibus et Passe-partout...

Pedibus : service de conseils en cheminements piétons élaboré en collaboration avec le bureau d'études Plain-pied. Le premier du genre en Belgique ! Pour information, Plain-pied propose également :

• Pour le secteur public...

- l'analyse de permis d'urbanisme sur base du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP) ;
- l'élaboration de cahiers des charges spécifiques à l'accessibilité ;
- des études et des propositions d'aménagement de traversées piétonnes ;
- des études et des propositions d'aménagement de cheminements piétons ;
- des études et/ou collaborations à la mise au point de plan communaux de mobilité ;
- des propositions de remédiations sur base des analyses CWATUP ou sur base de dossier "Indice Passe-Partout"

• Pour le secteur privé...

- l'étude de l'aménagement du domicile.

Objectif de Pedibus : Améliorer la libre circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite en Wallonie.

Comment ? En proposant une série d'outils d'information, de formation, d'animation et de médiation visant à la mise en œuvre de synergies nécessaires pour garantir la qualité des déplacements pédestres aussi bien en ville qu'à la campagne.

Pour qui ? Pedibus s'adresse aussi bien aux responsables publics et privés qu'aux associations de piétons, de personnes handicapées ou à mobilité réduite, ou encore à tout citoyen intéressé par la mobilité piétonne.

Passe-partout : campagne visant à mettre des informations relatives à l'accessibilité architecturale à disposition des responsables communaux et régionaux délivrant les permis d'urbanisme, mais aussi à disposition d'architectes et urbanistes désirant approfondir leurs connaissances en la matière. Vous pouvez directement surfer sur le site de l'Indice Passe-Partout (www.ipp-online.org) ouvert officiellement depuis le 1er novembre 2002. Vous pouvez y trouver plusieurs dizaines d'indices et de dossiers complets concernant des bâtiments publics et ouverts au public répartis sur toute la Wallonie.

■ <http://www.drivinadapt.com>

Drivingadapt est un adaptateur automobile belge offrant ses services aux paraplégiques, tétraplégiques et hémiplégiques. La société propose des modifications ou adaptations à la demande et travaille sur mesure. Elle permet un accès aux véhicules et transports en proposant toute une gamme de plates formes, lifts, bras articulés et élévateurs pour l'accès au véhicule de tous types de chaises roulantes ou pour le chargement des personnes moins valides. Drivingadapt propose également un service de location de véhicules adaptés.

■ <http://www.handi-rando.com>

L'asbl Handi Rando a pour objet la promotion de l'accès à la nature pour les personnes à mobilité réduite par l'utilisation de moyens adaptés tels que la "Joëlette", fauteuil roulant mono-roue, ou la cartographie spécifique pour voyants et non-voyants. L'association organise des promenades en forêt, en montagne. Elle fait appel à des accompagnateurs actifs (pilotes de Joëlette) et aux moniteurs ADEPS pour encadrer des sorties sportives de un à quatre jours, en Belgique ou à l'étranger, sur des sentiers préalablement reconnus. Les sorties sont ouvertes à tous, le leitmotiv étant : "intégration dans la joie".

L'AWIPH met à votre disposition une bibliothèque riche en informations diverses où chacun est le bienvenu. Livres, cassettes vidéo, revues sur le handicap et sur des thèmes en lien avec celui-ci peuvent être consultés sur place et empruntés gratuitement. L'équipe du centre de documentation est là pour vous renseigner et faciliter vos recherches...

Voici quelques livres récemment acquis par la bibliothèque :

✓ **Psychologie de la désadaptation. Les types psychopathologiques et leurs incidences psychosociales chez l'adulte**

Un manuel de référence pour comprendre les personnes souffrant de névrose, de psychose ou d'un état que l'on appelle « limite », comme la personnalité caractérielle. Le tout est expliqué dans un langage accessible aux non-professionnels et illustré de dessins de qualité, en noir et blanc. RATTE Jimmy, Presses de l'Université Laval et Chronique Sociale, 2002. Réf. : 350/8121.



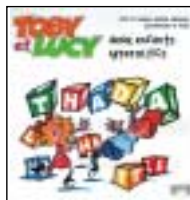
✓ **Les schizophrènes**

La réédition d'un grand classique destiné, à l'origine, aux infirmiers psychiatriques. L'auteur démonte les préjugés relatifs à la schizophrénie, explique l'angoisse schizophrénique, parle de l'évolution habituelle de la maladie (poussées, stabilisation), de l'influence du contexte de vie (famille, hôpital), et insiste sur l'importance des contacts humains (équipe soignante, famille) dans la stratégie thérapeutique. GENTIS Roger, Editions Erès, 2002. Réf. : 352/8626.



✓ **Toby et Lucy, deux enfants hyperactifs**

Comment se traduit l'hyperactivité ? Comment être certain du diagnostic ? Comment être aidé lorsque l'on manifeste ce trouble ? Les médicaments sont-ils recommandés ? Ce petit album illustré est destiné en priorité aux enfants concernés. Idéalement, il fournira l'occasion d'un dialogue entre le parent (ou le professionnel) et l'enfant. HAENGGELI Charles-Antoine (textes) et PECUB (illustrations), Georg Editeur, 2002. Réf. : 730/8383.



✓ **Près des Acacias. L'autisme, une énigme**

Un écrivain, Philippe FOREST, et un photographe, Olivier MENANTEAU, ont passé de nombreux séjours au pavillon des Acacias, à Etampes. Leurs récits, textes et photographies, enrichissent le débat sur la maladie mentale et sa place dans notre société. FOREST Philippe, MENANTEAU Olivier, Editions Actes Sud, 2002. Réf. : 355/8091.



✓ **Travailler en MAS. L'éducatif et le thérapeutique au quotidien**

En France, les MAS, ou maisons d'accueil spécialisé, accueillent des adultes lourdement handicapés qui nécessitent une aide humaine et technique permanente, proche et individualisée. Dans cet ouvrage, l'auteur détaille et analyse tous les aspects de l'accompagnement de ces personnes au quotidien (soins, activités, projets). CHAVAROCHE Philippe, Editions Erès, 1999. Réf. : 780/8594.



✓ **Sexualité et sida en milieu spécialisé. Du tabou aux stratégies éducatives**

Cet ouvrage présente les résultats de plusieurs années de recherche auprès des usagers et des professionnels des établissements spécialisés. Les constats, tantôt amers, tantôt porteurs d'espoir, ont de quoi surprendre. DIEDERICH Nicole, GREACEN Tim, Editions Erès, 2002. Réf. : 520/8600.



✓ **Se (re)connaître par le théâtre. Ecole, éducation spécialisée, formation**

Pourquoi et comment faire du théâtre avec des enfants en situation de vulnérabilité, c'est-à-dire ayant un handicap mental ou physique, des troubles du comportement, ou une dysphasie. Le théâtre apporte une ouverture à soi et aux autres. La deuxième partie du livre fournit une boîte à outils d'une quarantaine de pages. MEIRIEU Martine, Editions Chronique Sociale, 2002. Réf. : 542/8625.



✓ **Mieux comprendre le malade pour mieux l'accompagner**

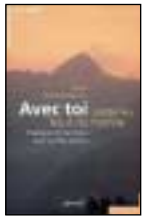
Un petit livre précieux qui aide à affronter la maladie grave d'un proche. Il permet de mieux comprendre les différentes réactions émotionnelles du malade (déli, colère, etc.) et donne des conseils pour y répondre de manière adéquate. Il est également possible de se procurer gratuitement ce livre auprès de l'éditeur (tél. : 02/736.99.99). Fédération Belge contre le Cancer, 2002. Réf. : 380/8608.



✓ **Avec toi jusqu'au bout du monde. Dialogue d'une mère avec sa fille autiste**

La "communication facilitée" a permis, un peu partout dans le monde, d'entrer en relation

avec des malades qu'on jugeait jusque-là totalement inaccessibles par la parole et qui se sont révélés capables d'écrire. Utilisée par cette maman et sa fille autiste, cette méthode est basée sur le soutien au bras de la personne handicapée par un proche, devant une machine à écrire ou un ordinateur. Une méthode qui donne des résultats étonnants, dont voici un témoignage à deux voix. DESHAYS-DELEPINE Marie, Edition. Le Sarment, 2002. Réf. : 535/8631.



✓ **Le Petit Poucet à roulettes**

Benoît, 7 ans, a des difficultés de langage et se déplace en fauteuil roulant. Différent depuis sa naissance, il occupe une place toute particulière dans la vie : les distances et les temps ne sont pas les mêmes pour lui que pour les autres. Sa maman, attentive à ses réactions, les a précieusement relevées et nous les livre ici sous une forme romancée comme si nous étions dans la tête de Benoît. JACQUET Mariette, Editions Le Sarment, 2002. Réf. : 735/8627.



✓ **Deux mains pour le dire**

Un roman tout en sensibilité pour les jeunes à partir de 11-12 ans. C'est le temps des premières amours pour Manuel et Lisa, douze ans. Lisa est sourde de naissance, de quoi compliquer et enrichir la relation qui se crée. En fin de livre, quelques pages d'introduction à la déficience auditive... JEAN Didier et ZAD, Editions Syros Jeunesse, 1999. Réf. : 730/8624.



✓ **Massages pour mon bébé**

Pouvoir calmant, sentiment de sérénité et de confiance..., les massages enrichissent le lien entre le bébé et ses parents, fortifient son corps et soulagent les petits problèmes quotidiens. Des photos sont là, pour guider les parents désireux d'établir ce contact privilégié avec leur tout-petit, sans crainte de mal faire. Des conseils spécifiques sont donnés dans le cas où l'enfant a une faible tonicité musculaire (par exemple s'il a une trisomie ou une paralysie) ou s'il est malvoyant. Dr HEATH Alan et BAINBRIDGE Nicki, Editions Hachette, 2001. Réf. : 220/8057.



Le centre de documentation de l'AWIPH est ouvert au public du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h30, et le mercredi jusque 18h00. L'emprunt est gratuit. Pour les personnes ne pouvant se déplacer jusque Charleroi pendant ces heures, les documents peuvent être envoyés au bureau régional le plus proche. Un catalogue partiel des documents est disponible sur le site de l'AWIPH : <http://www.awiph.be>. Pour tout renseignement, contactez Daniel BAUWENS (071/205.743), Damien LECHAT (071/205.744) ou Françoise ROCRELLE (071/205.739), ou faites-nous parvenir votre demande à l'adresse suivante : sdoc@awiph.be.